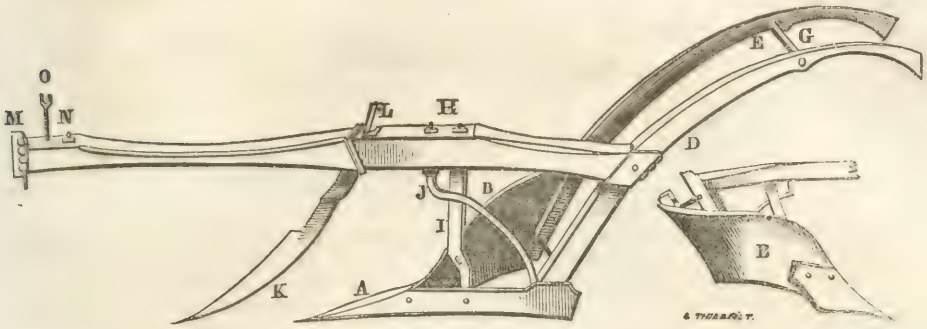
versoir ordinaire. Par ce moyen, l'instrument ne présentant tout au plus qu'un tiers de la surface des autres araires, peut labourer avec facilité les argiles les plus tenaces. Il a été éprouvé, dit-on, avec succès dans le comte de Kent.

L'*araire américaine* (*fig.* 235) réunit à une grande simplicité d'exécution toute la légère-

Fig. 235.




té et la solidité désirables. — A, soc de rechange ajusté et fixé sur le versoir au moyen de deux boulons; — B, versoir à la Jefferson; — C, sep étroit et mince, élargi en dedans à sa partie inférieure par un rebord. Ces trois parties sont en fonte; — D, mancheron gauche fixé sur le sep par un boulon; — E, mancheron droit réuni à celui de gauche par deux traverses inférieures FF et une traverse supérieure G. On lui donne une courbure telle, que le versoir s'applique exactement et se fixe à sa partie inférieure à l'aide de deux écrous; — H, age fixé au sep au moyen d'un étançon antérieur en fer I; d'une entretoise J, et du mancheron gauche D, dans lequel il est assemblé à mortaise; — K, coutre coudé à gauche et placé au milieu de l'age, où il est maintenu par un coin et une bride annulaire L; — M, régulateur fixé en N par un boulon qui lui sert d'axe, et maintenu dans la direction de l'age par la clé O, destinée d'autre part à serrer les écrous. Quand on veut obtenir plus ou moins de largeur de raie, on dirige à droite ou à gauche ce même régulateur, qui est empêché de reprendre sa direction première par la même clé qui traverse l'age. Le régulateur porte des crans dans lesquels se loge l'anneau d'attelage. Cette araire est du prix de 100 fr.

ART. IV. — *Des araires à support et à roue.*

Entre les araires proprement dites, qui n'ont aucun point d'appui sur le devant, et les charrues à avant-train distinct, monté sur deux roues, viennent naturellement se placer *les araires à support fixé sous l'age*, c'est-à-dire à roue ou à sabot.

Ce support, de construction variable, comme on pourra en juger à l'inspection des figures de cet article, est formé le plus souvent d'une tige qui traverse la haye dans une mortaise pratiquée à cet effet, dans le sens de sa longueur et non loin de son extrémité antérieure. Cette tige, susceptible de se mouvoir de bas en haut ou de haut en bas, pour augmenter ou diminuer l'entrure du soc, et qu'il est facile d'arrêter au point voulu au moyen d'un simple coin, se termine inférieurement par une sorte de sabot, ou mieux par une roue. — Dans l'un ou l'autre cas, cet appareil est si léger qu'il n'ajoute pas sensiblement au poids du reste de la charrue.

Le reproche le plus grave qu'on ait dû lui faire, c'est qu'il peut en certaines circonstances, comme les avant-trains, augmenter la résistance en occasionant une décomposition de force; mais, outre que cet inconvénient bien réel n'est pas irrémédiable, en pratique il est, lorsqu'il existe, infiniment moins sensible que dans les avant-trains à deux roues; — ceux-ci, en effet, reposent toujours plus ou moins pesamment sur le sol, de sorte que, quand ils forment un angle dans la ligne du tirage, cet angle est invariable; — avec le seul support dont nous parlons, au contraire, le sabot rase le plus souvent le sol, plutôt pour indiquer au laboureur la profondeur à laquelle il doit se tenir, que pour lui procurer un point d'appui; et s'il lui en sert parfois pour reprendre la raie, lorsque la charrue a éprouvé un dérangement quelconque, alors on ne peut se dissimuler que cet inconvénient accidentel est compensé par la facilité et la régularité du travail. — En somme, l'addition du support, en des mains peu exercées, rend la direction des araires beaucoup plus aisée; aussi l'usage s'en est-il perpétué dans ceux de nos departemens du nord que l'on peut regarder comme les mieux cultivés, et ne sommes-nous pas surpris de les avoir retrouvés, depuis quelques années, dans le centre de la France, chez divers propriétaires dont les garçons de charrue, habitués aux avant-trains, n'arrivaient pas à une assez grande régularité avec l'araire de Roville.

§ Ier. — Araires à sabot.

*La charrue la plus généralement employée dans le nord de la France* et la Belgique, sous le nom de *Brabant*, et, sans nul doute, l'une des meilleures connues en Europe, appartient à la division des araires à une roue ou à un support. Son soc A (*fig.* 236) se confond par sa courbure avec le versoir C. — Le sep B est en bois, garni de deux plaques de fer à sa partie inférieure et latérale gauche pour faciliter le glissement. — Le versoir C, en fer forgé, est rivé par-devant sur